

# 17 : Devenir Acteurs Prévention Secours (APS) du secteur de l'Aide et du Soin à Domicile (ASD) = CPS ID



## Objectifs

- Prendre conscience des risques liés à la manutention manuelle et savoir analyser les risques.
- Comprendre le mécanisme global de l'anatomie.
- Appliquer les bons gestes et bonnes postures lors des manutentions.
- Être une force de proposition dans la structure pour améliorer les conditions de manutention.

## Public et pré-requis

- Toute personne exerçant des activités de soins et d'aide à domicile.
- Groupe de 10 personnes max.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Expositives avec diaporamas, vidéos...
- Applicatives avec travaux en sous-groupe et jeux de rôle.
- Matériel de charges mis à disposition par la structure ou loueur de matériel.
- Travail d'intersession avec retour d'expériences.
- Matériel de simulation de cas concrets, mannequins, défibrillateur...

## Délai et modalités d'accès

- Durée : 21h / 3 jours • Dates à définir
- Tarif et modalités sur demande, selon le lieu, qui devra être accessible aux PMR.

## FORMATION - CONSEIL - COACHING

3 rue des Cèdres - 49360 TOUTLEMONDE - **Tél. : 06.68.89.22.22**  
email : [contact@cplusformation.fr](mailto:contact@cplusformation.fr) - [www.cplusformation.fr](http://www.cplusformation.fr)

Siret : 798 624 854 00021 - Code APE : 8959A - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03220 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.

## Déroulement

### Prévention

- L'intérêt de la prévention dans le milieu d'intervention à domicile.
- Les enjeux humains, économiques et juridiques.
- Les acteurs de la prévention.
- L'organisation de la prévention dans sa structure.
- La notion de danger, de risque, de situation dangereuse.
- Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgie, TMS .
- Les différents facteurs de risque.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.
- La remontée des informations.
- Les différentes techniques de manutention des personnes.

### Secours

- Le domaine et les modalités d'intervention du SST.
- Les obligations, les limites et la responsabilité du SST.
- Les techniques, conduites à tenir et justifications du référentiel technique SST.
- Les dispositifs spécifiques.
- Outils et moyens de communication.

## Validation

- Un Certificat Prévention Secours est délivré par un formateur certifié par l'INRS après avoir acquis les compétences. Valable 24 mois.
- Formation continue de 7h obligatoire pour conserver la validité du Certificat.